

Un Musée Polonais en Suisse.

Extrait du journal le **Siècle** du 1 Juillet 1869.

La municipalité de Rapperswyl, à laquelle nous devons déjà la colonne commémorative destinée à perpétuer les souvenirs de la lutte séculaire de la Pologne, vient encore de donner un nouveau témoignage de ses sympathies pour *la nation en deuil*.

Rapperswyl, cette ville *petite par sa population*, a écrit un poète* *mais grande par son patriotisme et ses généreux sentiments*, offre gratuitement aux Polonais proscrits le local d'un magnifique musée dans le vieux et pittoresque château de la cité.

Ce musée, admirablement situé sur les bords du lac de Zurich, deviendrait, dit le comte Ladislas Plater, *la propriété nationale* de la Pologne, grâce au don des habitants du valeureux canton de Saint-Gall.

Ainsi se trouvera fondé sur le sol libre et hospitalier de la Suisse un asile sûr où les amis du principe de la solidarité des peuples apporteront les documents authentiques, les ouvrages, les cartes géographiques, les plans, les lettres et les livres relatifs à l'histoire des cent dernières années de la Pologne.

Certes le concours de la presse française ne fera pas défaut à cette fondation libérale, et nous connaissons plus d'un écrivain prêt à envoyer tous ses ouvrages à ce dépôt central des archives d'un peuple indignement persécuté. Victor Hugo, Edgar Quinet, Michelet, George Sand, Henri Martin, Lanfrey, Laurent Pichat, Bancel, Jules Favre, Carnot, Jules Simon sont inscrits les premiers. Comme eux, beaucoup d'autres encore tiendront à honneur d'enrichir *le musée polonais* de Rapperswyl. Il aura pour directeur général et correspondant un patriote éprouvé que l'exil a rendu plus dévoué si c'est possible, aux souffrances de son héroïque patrie.

Cet homme est le comte Plater, le véritable ambassadeur de *la nation en deuil* auprès du peuple suisse. Le comte Plater habite une villa aux environs de Rapperswyl; de là il lui sera facile d'aider les autorités de la ville et le conservateur à classer avec méthode les dons que les amis de la liberté ne manqueront pas d'envoyer au nouveau musée polonais.

„Ce sanctuaire consacré à l'histoire rappellera au monde un passé glorieux et le martyr permanent d'une nation.“

Si l'égoïsme des gouvernements personnels a jusqu'ici toléré ce martyr, il importe du moins que les peuples libres, comme le peuple suisse, protestent en faveur du droit contre la force triomphante. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la fondation polonaise de Rapperswyl. Placée sous la garde des descendants de Guillaume Tell, cette fondation n'a rien à craindre du césarisme moscovite.

Il y aura par conséquent sur le sol helvétique un coin de terre où des milliers de voyageurs pourront aller rendre hommage à une sainte cause vaincue. A côté de la colonne commémorative de Rapperswyl, autour de laquelle les représentants de toute la presse indépendante des deux mondes se réunissaient l'an dernier dans une fête internationale d'inauguration, va s'élever le musée polonais.

C'est là que désormais se donneront rendez-vous les démocrates qui visiteront la Suisse. En étudiant les grandes institutions de ce peuple libre, ils rechercheront dans les archives de *la nation en deuil* les éléments de sa reconstitution politique et les moyens de l'aider à reconquérir son indépendance.

Nous félicitons donc les citoyens de Rapperswyl de leur généreuse initiative. En créant le musée des proscrits de la Pologne, ils ont non seulement donné un noble exemple, mais ils ont encore donné une preuve nouvelle de la sympathie du peuple suisse pour les victimes de la force brutale.

Le mongolisme moscovite aura beau poursuivre son oeuvre de destruction, il n'anéantira jamais, Dieu merci, le principe de justice et de liberté que représente le peuple vaincu auquel une nation amie du droit offre un musée historique.

Jusqu'à ce jour nous n'avons jamais pu prendre au sérieux l'exhibition des vieux vêtements solennellement conservés dans les musées des souverains, nous n'avons au contraire qu'une pensée respectueuse devant l'idée touchante de réunir à Rapperswyl les archives révolutionnaires d'un peuple qui, selon l'expression d'Armand Carrel, a mérité l'estime et l'amour des honnêtes gens de tous les pays.

Anatole de la Forge.

* Edgar Quinet.

Un Musée Polonais en Suisse.

Extrait du Journal le siècle du 1 Juillet 1855.

La commission de l'Exposition de 1855, par son rapport au Congrès des Nations, a posé la question de la participation des nations étrangères à l'Exposition de 1855. Elle a été résolue par l'admission de tous les peuples civilisés, à condition qu'ils envoient une commission officielle. C'est ainsi que la Pologne, par son représentant officiel, le comte de Zamojski, a été admise à l'Exposition de 1855. Le comte de Zamojski, qui est un homme d'état et un homme de lettres, a été nommé par le gouvernement polonais pour représenter la Pologne à l'Exposition de 1855. Il a été reçu avec honneur par le gouvernement suisse et par le public. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855.

Le comte de Zamojski, qui est un homme d'état et un homme de lettres, a été nommé par le gouvernement polonais pour représenter la Pologne à l'Exposition de 1855. Il a été reçu avec honneur par le gouvernement suisse et par le public. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855.

Le comte de Zamojski, qui est un homme d'état et un homme de lettres, a été nommé par le gouvernement polonais pour représenter la Pologne à l'Exposition de 1855. Il a été reçu avec honneur par le gouvernement suisse et par le public. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855. Il a été nommé membre du jury de l'Exposition de 1855.

Amable de la Forge.